

Classement des préoccupations en fonction de leur nature
PAS_2025_26

Commentaires sans harmonisation ou demande d'information

Demandeur	Localisation	Préoccupations	Prise en charge	Réponse
Citoyen	St-Octave-Est	<p>You avez déjà détruit un sentiers de vélo, ski de fond et équestre et maintenant vous allez coupé le sentier quad de la Gaspésie. Il n'y a qu'ici que vous investissez dans la destruction au lieu du développement.</p>		
Citoyen	St-Octave-Est	<p>La première partie du chemin existe depuis 3 ans et le vieux chemin d'accès n'a pas été nettoyé donc l'accès par le privé est le seul chemin d'accès et le seul à profiter des terres publiques.</p>		
		<p>Toute votre exercice de récolter sur 4000 ha public détruiront les producteurs privés. La seule solution est un moratoire complet sur les terres publiques afin de donner une chance aux producteurs privés. Votre concurrence déloyale envers les citoyens, et à l'encontre de la loi, nuit au développement économique de la Gaspésie. Arretez donc de détruire les petits producteurs privés!</p>		
Villégiature	Lac Bonaventure	<p>pourquoi couper tous les arbres aux alentours des terrains que vous nous avez offert il y a 2 ans? vous vendez le projet en disant que c'est dans une belle forêt pour ensuite tout couper!? quelles sont les prochaines étapes du processus? Merci</p>		
Villégiature		<p>comme résidente je veux pas d'activité forestière dans la ZHR</p>		
Membre d'un groupe environnemental		<p>La terminologie utilisée dans les différents documents qui circulent, quand il est question du Caribou montagnard de la Gaspésie, est complexe et problématique lorsqu'il est question d'intervention sur un territoire. La même dénomination de "zone d'habitat en restauration" (ZHR) est utilisée à la fois par le ministère instigateur des PAS (MRNF) dans les mesures</p>		

		<p>intérimaires pour la protection des caribous, et par le MELCCFP dans le cadre de sa consultation récente pour des “Projets pilotes pour la population de caribous forestiers de Charlevoix et la population de caribous montagnards de la Gaspésie”. Suite aux discussions menées le 18 décembre 2024, il semble que ces deux entités aient la même superficie et la même configuration.</p> <p>Nous savons que le projet du MELCCFP, n'a pour l'instant pas de portée légale. Il suscite cependant beaucoup d'intérêt, et certaines préoccupations, dans la population et parmi les élu.e.s du territoire. Il est important de bien “démêler” les notions et les préoccupations liées à ces superficies lors de la mise en consultation des plans d'aménagement.</p>		
Membre d'un groupe environnemental		<p>Le fait de visualiser les polygones d'intervention sur une carte ne garantit en rien la compréhension et les impacts d'un plan d'aménagement. Les séances d'information sont un élément “essentiel” à la compréhension et surtout à la formulation de commentaires pertinents sur toute planification.</p> <p>La présentation “Power Point” confectionnée à cet égard et proposée lors de la soirée du 27 novembre 2024 est un excellent moyen pour rendre accessible l'information minimale à cet effet. Cependant seule une minorité de personnes a pu avoir accès à cette présentation. Faute de document d'appui, cette présentation devrait être enregistrée sous forme de vidéo et être rendue disponible dans le cadre des consultations sur le site web approprié pour pallier au manque d'information. Cette façon de faire contribuerait aussi à contrer les lacunes de littératie pouvant sévir dans la population.</p>		
Membre d'un groupe environnemental		<p>Pour participer de façon efficiente à une consultation, les citoyen.ne.s et organisations doivent disposer de toute l'information. Il appert que dans la présentation faite le 27 novembre dernier, les polygones liés à la récupération de TBE dans l'UA 11263 n'étaient pas représentés sur le document visuel.</p>		
		Ce PAS semble être un plan de concurrence déloyale envers les producteurs privés.		

		<p>Les petits producteurs privés de la Gaspésie ne peuvent pas concurrencer avec 4000 ha de récoltes en forêt publique, hautement subventionnés par l'état.</p> <p>Ce PAS va directement à l'encontre du principe de résidualité.</p> <p>Ce genre de subvention massive mais cachée est au coeur du conflit du bois d'œuvre. Si vous acceptez ce PAS, vous contribuerez directement au conflit du bois d'œuvre.</p>		
Membre TGIRT Groupe Damabois		<p>Un dernier commentaire, très important, réfère à la proximité de la zone 5 de notre complexe industriel de Cap-Chat. En plus des commentaires exprimés aux 2 points précédents, il y a ajouté du suivant : que dans une logique économique, environnementale et dans le respect du territoire d'approvisionnement historique du complexe de Cap-Chat, que le bois en provenance des secteurs (polygones) de la zone 5 soient acheminés en priorité aux usines de complexe de Cap-Chat.</p>		
Entreprise privé		<p>Pour le territoire dans son ensemble, il nous semble que le "Plan d'aménagement de l'aire de fréquentation du caribou "montagnard" de la Gaspésie 2013-2018 à l'extérieur des habitats essentiels" et la "Zone d'habitats essentiels" ne sont pas pertinents. Nous considérons que l'habitat essentiel, le domaine vital et l'aire de répartition du caribou montagnard est le Parc national de la Gaspésie dans ses limites de 1981 et 1937 dans les étages de végétation alpins, subalpins et montagnards de la sous-région écologique 5i-S. Donc, le Plan et la Zone ne portent pas sur les caribous montagnards qui habitent le Parc, donc que visent-ils? Considérant que le Parc est classé de catégorie II - Parc national de gestion d'aire protégée, dont un des objectifs est de "Maintenir des populations viables et écologiquement opérationnelles et des assemblages d'espèces indigènes en densités suffisantes pour préserver à long terme l'intégrité et la résilience de l'écosystème", nous constatons que la population de caribous montagnards du Parc est en extrême danger d'extinction et a vu sa population diminué de 200-300 individus en 1980 à 19-31 individus présentement, dont la moitié</p>		

	<p>est en enclos sur son territoire pourtant protégé sur papier. Des trois hardes de la métapopulation du Parc, une seule est en encore en vie, soit celle des monts McGerrigle. Ainsi, la plupart des données accumulées depuis les années '50 sur le caribou montagnard sont maintenant obsolètes puisque qu'elles portent sur des hardes éteintes comme celle des monts Logan et Albert. Est-ce que le Plan et la Zone détournent l'attention qui est le Parc? Nous vous invitons à consulter le mémoire que nous avons déposé en 3 versions sur le site de la consultation sur les projets pilotes relativement aux caribous forestiers de Charlevoix et aux caribous montagnards de la Gaspésie.</p> <p>C) Merci de l'attention que vous porterez à nos commentaires. Nous vous souhaitons une très belle période des Fêtes.</p>	
--	---	--